

Barème des Honoraires de Transactions

Transaction / Immobilier Neuf :

Aucune commission client, prix direct promoteur.

Recherche et présentation de biens, étude financière (en particulier pour investissement locatif), réservation et suivi sans frais. Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC).

Transaction / Immobilier Ancien :

Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf stipulations contraires prévues au mandat, en % du prix de vente TTC, inclus dans les prix indiqués (FAI)

Prix de vente	Taux
0 à 100 0000€	8% TTC
100 0000€ à 200 000€	7% TTC
200 0000€ à 300 000€	6% TTC
300 0000€ à 500 000€	5% TTC
500 0000€ à 1 000 000€	4% TTC
>1 000 000€	3,5% TTC

Pour tous les clients ayant déjà acquis ou vendus par le biais de l'agence, le taux ci-dessus mentionné sera réduit de 1pt.

Transaction/ Immobilier Professionnel & Commercial :

Honoraires d'entremise à la charge de l'acquéreur en % du prix de vente hors taxes ou hors droits, sauf stipulations contraires prévues au mandat, inclus dans les prix indiqués (FAI)

Prix de vente	Taux	
0 à 800 000€ HT ou hors Droits	7% HT	8,4% TTC
>800 000€ HT ou hors Droits	5% HT	6% TTC

Barème des Honoraires de Locations

Bail Résidentiel

- Honoraires charge locataire :
 - Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€/m² TTC en zone très tendue / 10€/m² TTC en zone tendue / 8€/m² TTC en zone non tendue - État des lieux : 3€/m²
- Honoraires charge propriétaire :
 - Rédaction de l'annonce, photographies, publication sur les portails immobiliers: 90€
 - Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€/m² TTC en zone très tendue / 10€/m² TTC en zone tendue / 8€/m² TTC en zone non tendue - État des lieux : 3€/m²

Bail Professionnel & Commercial :

Honoraires à la charge du preneur en % du loyer annuel hors taxes et hors charges tel que défini ci-après, selon les termes du mandat propre à chaque bien : 30% HT (36% TTC)